

A.M.M HOLDING
Société par Actions Simplifiée unipersonnelle au capital de 100 Euros
Siège social : 61 RUE DE LYON, 75012 PARIS
RCS 981 347 487 R.C.S. Paris

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30/05/2025
--

Le 30/05/2025,
A 14 heures,

A.M.M HOLDING, société par actions simplifiée unipersonnelle, au capital de 100 euros, divisé en 100 actions de 1 euro chacune, dont le siège social est situé 61 RUE DE LYON, 75012 PARIS, est représentée par Monsieur MANDOULA Areon, agissant en qualité de président, associée unique de la société A.M.M HOLDING

L'associé unique est convoqué en Assemblée générale ordinaire au 61 RUE DE LYON, 75012 PARIS, sur convocation de la présidence.

Est présent :

Monsieur MANDOULA Areon100 actions

Seul actionnaire de la Société et représentant en tant que telle la totalité des actions composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

En qualité de président de la société, Monsieur MANDOULA Areon, associé unique, est appelé à prendre les décisions suivantes pour l'ordre du jour :

- **Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31/12/2024**
- **Affectation du résultat**

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'actionnaire ou tenus à sa disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé puis déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RÉSOLUTIONS

PREMIERE DECISION – APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par une perte de (2 979) euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et plus spécialement les opérations réalisées pendant la période courant depuis la signature des statuts jusqu'à l'immatriculation au Registre du Commerce et des sociétés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique approuve la proposition de la présidence et décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (2 979) euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice..... (2 979) euros

Au compte <<report à nouveau>> (2 979) euros

Total réparti.....(2 979) euros

Capitaux propres..... (2 879) euros

Compte tenu de cette affectation les comptes de l'exercice clos le **31/12/2024** font apparaître que les capitaux propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

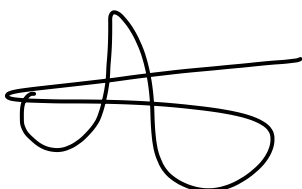
Conformément à la loi, l'associé unique prend acte de cette situation et, après délibération, décide de ne pas procéder à la dissolution anticipée de la société. Il est précisé que la régularisation de la situation des capitaux propres pourra intervenir, notamment, par la réalisation de bénéfices futurs, des apports complémentaires ou toute autre opération de restructuration financière jugée opportune.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président associé unique.

Monsieur MANDOULA Areon
Président

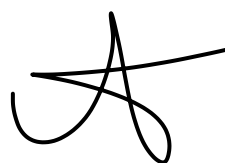


COMPTES ANNUELS

SAS A.M.M HOLDING

61 RUE DE LYON
75012 PARIS 12

DATE DE CLOTURE : 31/12/2024

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, fluid 'A' shape with a horizontal line extending to the right and a small loop at the bottom left.

MANDOUULA Areon

BILAN SIMPLIFIÉ

										Exercice N clos le 31/12/2024		
ACTIF					Brut		Amortissements – Provisions		Net			
					1		2		3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations Incorporelles	{	Fonds commercial *	010		012						
			Autres *	014		016						
	Immobilisations corporelles *			028		030						
	Immobilisations financières * (1)			040		042						
	Total I (5)			044		048						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052						
		Marchandises *		060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066						
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068		070						
			Autres * (3)	072	615	074	615					
	Valeurs mobilières de placement			080		082						
	Disponibilités			084	71	086	71					
	Charges constatées d'avance *			092	116	094	116					
	Total II			096	802	098	802					
Total général (I + II)				110	802	112	802					
										Exercice N	NET	
										1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *								120	100		
	Écarts de réévaluation								124			
	Réserve légale								126			
	Réserves réglementées *								130			
	Autres réserves		(	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *				131		)	132	
	Report à nouveau								134			
	Résultat de l'exercice								136	-2 979		
	Subventions d'investissement								137			
	Provisions réglementées								140			
	Total I								142	-2 879		
Provisions pour risques et charges								Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées								156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *								166			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)					169		)	172			
	Comptes courants d'associés								173	3 681		
	Autres dettes								175			
	Produits constatés d'avance								174			
	Total III								176	3 681		
Total général (I + II + III)										180	802	
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195			
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182			
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs		199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184			

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

										Exercice N clos le 31/12/2024		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				{		209			210		
	Production vendue		{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	{	215			214		
									218			
	Services *				{		217			218		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)										222	
	Production immobilisée *										224	
	Subventions d'exploitations reçues										226	
Autres produits										230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)										232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)										234	
	Variation de stocks (marchandises) *										236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)										238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *										240	
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier.....)										242	2 979
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *				243			)	244			
	Rémunérations du personnel *										250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)										252	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI				255			)	254			
	Dotations aux provisions										256	
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *				259			}	262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				260						
Total des charges d'exploitation (II)										264	2 979	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										270	-2 979	
Produits financiers (III)		280					Charges financières (V)		294			
Produits exceptionnels (IV)										290		
Charges exceptionnelles (VI) {		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				347			}	300		
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				348						
Impôt sur les bénéfices * (VII)										306		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)										310	-2 979	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312			314	2 979		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318							
	Provisions non déductibles *				322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)				324							
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247			Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit- bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)				249			)	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999						
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)		986	ZFU - TE (44 octies A)		987				342		
				JEI (44 sexies A)		989						
	ZRD (44 terdecies)		127	ZRR (44 quinquies)		138						
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodécies)		991	France Ruralités Revitalisation (FRR) - art.44 quinquies A		181						
	ZFANG (44 quaterdecies)		345	Investissements et souscriptions outre-mer		344						
	BUD (44 sexdecies)		992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)		993						
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346				350		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)				655						
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)				643						
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)				645						
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)				647						
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)				648						
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641						
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990						
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649								
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col.1 / Déficit col.2		352	354	2 979			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356							
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :						360					
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col.1 / Déficit col.2		370	372	2 979			

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

IDENTIFICATION :

IDENTIFICATION	
SAS A.M.M HOLDING	61 RUE DE LYON 75012 PARIS 12 N° SIREN : 981 347 487 EXERCICE : 07/12/2023 au 31/12/2024
Activités exercées	Acquisition, prise de participation, gestion de parts sociales, actions, valeurs mobilières dans toute société civile commerciale

FAITS CARACTERISTIQUES ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE :

L'exercice clos le 31/12/2024 font apparaître que les capitaux propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Tableau des méthodes comptables appliquées		
Postes		Méthode d'évaluation ou de calcul
Coût d'entrée des immobilisations	Incorporelles / Corporelles	Frais d'acquisition : ☐ Charges ☒ Immobilisations
	Financières	Frais d'acquisition : ☐ Charges ☒ Immobilisations
Amortissements des immobilisations corporelles		☒ Amortissement linéaire
		☐ Amortissement dégressif fiscal
Évaluation des stocks		☒ Coût moyen unitaire pondéré (CUMP)
		☐ Premier entré, premier sorti (PEPS-FIFO)
Contrats à long terme et travaux en cours		☒ Reconnaissance du chiffre d'affaires à l'avancement
		☐ Reconnaissance du chiffre d'affaires à l'achèvement
Engagements de retraite et indemnités assimilées		☒ Provisions (Passif)
		☐ Information en annexe

CREANCES ET DETTES

Créances	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an	
Créances de l'actif immobilisé				
Créances de l'actif circulant	615			
Charges constatées d'avance	116	116		
Dettes	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Compte	Libellé	Montant	Commentaires
486000	Charges constatées d'avance	116	Sur abonnement

PRODUIT CONSTATEES D'AVANCE

Compte	Libellé	Montant	Commentaires

IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

													Néant ☒*	
I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *			
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial		400		402		404		406					
	Autres		410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains		420		422		424		426					
	Constructions		430		432		434		436					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		440		442		444		446					
	Installations générales, agencements, aménagements divers		450		452		454		456					
	Matériel de transport		460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476					
Immobilisations financières			480		482		484		486					
TOTAL			490		492		494		496					
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES														
Fonds commercial			495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles			500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains		510		512		514		516					
	Constructions		520		522		524		526					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546					
	Matériel de transport		550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566					
TOTAL			570		572		574		576					
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR													
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5								
		6	7	8	9	10								
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values									
					Court terme*	Long terme								
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧						
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
Total	578	580	582	584	586	581	587	589						
Plus-values taxables à 19 %			579	Régularisations	590	583	594	595						
TOTAL					596	585	597	599						

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

										Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur comptes clients	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT						
	Dotations		Reprises								
Fonds commercial	681		683								
Autres Immobilisations incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes					
Terrains	710		715		2						
Constructions	720		725		3						
Installations techniques, matériel et outillage	730		735		4						
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740		745		5						
Matériel de transport	750		755		6						
Autres immobilisations corporelles	760		765		7						
TOTAL		770		775	TOTAL			780			
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent			982								
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter							
Déficits imputés			983								
Déficits reportables			984								
Déficits de l'exercice			860	2 979							
Total des déficits restant à reporter			870	2 979							
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives			dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325		381			
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327					
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326		380			
N° du centre de gestion agréé								388			
Montant de la TVA collectée								374			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	615		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397			

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

															Néant ☒ *													
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																												
Effectif moyen du personnel * :														376														
Dont apprentis														657														
Dont handicapés														651														
Effectifs affectés à l'activité artisanale														861														
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE																												
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE																												
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises														108														
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées														118														
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante														119														
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges														105														
TOTAL 1														106														
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																												
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)														115														
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation														143														
Subventions d'exploitation reçues														113														
Variation positive des stocks														111														
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée														116														
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation														153														
TOTAL 2														144														
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																												
Achats														121														
Variation négative des stocks														145														
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances														125														
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.														310														
Taxes déductibles de la valeur ajoutée														133														
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)														148														
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée														128														
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois														135														
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante														150														
TOTAL 3														152														
IV – Valeur ajoutée produite																												
Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)														137														
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																												
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE.														117														
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																												
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.																												
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.																												
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre										020																		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)										022					Effectifs au sens de la CVAE *	023												
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)										026																		
Période de référence	024				/			/						016			/			/								
Date de cessation				/			/																					

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant ☒*

I – NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse	N°	Voie		
Code postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse	N°	Voie		
Code postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse	N°	Voie		
Code postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse	N°	Voie		
Code postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse :	N°	Voie		
Code postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse :	N°	Voie		
Code postal		Commune		Pays
Forme juridique		Voie		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse	N°	Voie		
Code postal		Commune		Pays
Forme juridique		Voie		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse	N°	Voie		
Code postal		Commune		Pays

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Néant ☐

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	100
Total du nombre d'associés	1	Total du nombre de parts ou d'actions	100

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre	Président		
Nom et prénom	MANDOULA Areon	Nom d'usage	
Nombre de parts ou d'actions	100	Pourcentage de détention	100,00%
Date de naissance	15/06/2002	Pays de naissance	FRANCE
1 Code postal de naissance	78150	Commune de naissance	Le Chesnay
Numéro, type et nom de voie	9, square Las Cases		
Complément de distribution	Résidence Solférino	Lieu-dit, hameau	
Code postal	78150	Ville	Le Chesnay
Pays	FRANCE		